

Séminaire du GRIHL

Ecriture et action, 13 novembre 2007 : présentation

Avec écriture et action, on essaie de faire quelque chose de tout simple, mais qui est en même temps toujours difficile à tenir rigoureusement >> regarder, considérer, traiter les écrits comme des actions ; les faire jouer, dans les enquêtes que nous menons sur des sujets divers, avec des objets divers, comme les actions qu'ils ont été, et parmi d'autres actions.

Il y a une question qui se pose aussitôt : qu'est-ce que nous appelons « action » ? Une manière simple de le dire, ce serait que nous appelons action d'écriture le fait de faire un écrit, le fait d'écrire plutôt que de faire autre chose, ou le fait d'écrire au milieu d'autres choses que l'on fait : acheter un office, faire un voyage, tenir une réunion, se battre, ou rien ... Nous ne cherchons pas, dans cette enquête, à fournir une définition de l'action, ou à prendre parti dans les débats qui proposent différentes définitions de l'action et qui tournent autour de la question de la rationalité de l'action ou du rapport entre pensée et action ; nos procédures d'enquête tendent plutôt à suspendre la question de la définition de l'action, ce qui ne veut pas dire que nous traitons l'action comme si le sens commun nous disait tout naturellement ce que c'est ; dans un premier temps, on peut dire que nous parlons de l'action humaine, c'est-à-dire de ce que les historiens essaient de comprendre. Et on peut dire que nous cherchons à faire entrer l'écriture parmi les réalités qui suscitent ce type d'interrogation : nous cherchons donc à saisir des usages du fait d'écrire : ce que nous appelons « écriture ».

Il faut d'emblée préciser : ce que nous lisons aujourd'hui, ce sont des écrits, qui nous viennent du passé >> ce sont des objets, pas des actions. Mais nous les regardons, nous essayons de les regarder comme les actions qu'ils ont été lorsqu'ils ont été produits, c'est-à-dire que nous les regardons en tant qu'ils portent ou transmettent l'action qu'avait été leur production (dans tous les sens du mot production, qui comprend par exemple les formes de la publication ou de la non-publication de ce qui a été écrit). Plus justement, il faudrait dire qu'aujourd'hui chaque écrit (que nous lisons) est le produit d'une action passée, mais que dans ce passé, à l'époque où il a été produit, il était de l'action, une action (et pas seulement la trace ou la représentation de l'action) : c'est cela que nous essayons de comprendre, et d'abord de décrire.

Précisons au passage qu'à chaque fois qu'un écrit est employé ou réemployé, transformé, par exemple republié en tout ou en partie, ou sous une autre forme, c'est une autre action qui a lieu, et que cela peut faire partie de l'interrogation.

Il y a bien sûr des types d'écrits qui sont regardés naturellement comme des actions : un billet qui porterait une ligne « trouvez vous en tel lieu à telle heure », ou des instructions données par lettre à un intendant d'armée par son ministre, ou peut-être une facture... mais dans ces cas-là ils ne sont pas regardés comme des écrits, justement. En ce qui concerne ces objets-là, l'un des effets de notre enquête va peut-être consister à les « épaisir », à inventer des questions sur le type d'action qu'ils produisent, à défaire le lien immédiat entre ce type d'écrit et l'unique action qu'ils sont censés provoquer, de manière univoque. Mais il faut bien dire qu'en général nous nous intéressons à des écrits qui justement ne suscitent pas du tout ce réflexe qui les rapporte tout naturellement à de l'action. Ce sont plutôt des écrits qui ne sont pas regardés comme de l'action que nous abordons.

A quoi ça s'oppose, donc, de regarder des écrits comme des actions ?

I/ >> ça s'oppose à l'analyse des effets d'un texte ou d'un écrit quelconque : nous essayons de distinguer soigneusement l'action de l'effet >> l'effet, c'est ce qu'est supposé faire un texte à un lecteur (ou un auditeur s'il s'agit de théâtre ou par exemple de sermons) > le problème, c'est qu'on pense cet effet soit à partir de ce que nous ressentons nous maintenant en lisant le texte (en supposant que c'était la même chose autrefois), soit à partir de ce que le texte lui-même dit qu'il fait (cas très courant), soit encore à partir de commentaires de l'époque sur l'effet qu'il a eu (or un commentaire, c'est un autre écrit, c'est donc une autre action, qu'on ne peut pas considérer comme une description transparente de ce qui s'est passé) >> quand nous parlons de commentaire, nous pensons à la fois à des textes généraux qui décrivent les effets que les auteurs sont censés viser et que les œuvres sont censées produire (par exemple des manuels de rhétorique que tout homme cultivé, donc tout auteur, est censé avoir lus et mettre en pratique dans ce qu'il écrit), et à des textes qui racontent par exemple le succès d'un livre ou d'une pièce de théâtre, etc.

Donc bien entendu nous ne postulons pas que les écrits n'ont pas d'effets en leur temps, mais que d'une part ces effets sont impossibles à appréhender, et que d'autre part raisonner en termes d'effets cela masque des actions : cela masque d'abord tous ces écrits que l'on ne regarde que comme des commentaires d'autres écrits alors qu'ils sont eux-mêmes des écrits, des actions, et plus riches à analyser d'être cela que de servir à établir ce qui serait l'effet, la fortune d'un écrit premier. Ensuite, parler d'effet déborde l'action d'écriture elle-même, et donc la masque : l'effet, c'est après, donc on néglige l'action d'écriture, dans son environnement d'actions, pour s'occuper d'autre chose.

II/ regarder des écrits comme des actions, ça s'oppose aussi à un ensemble de manières de comprendre le rapport entre des écrits et la réalité >> nous ne les abordons

pas, ces écrits, comme s'ils permettaient d'accéder à ou témoignaient d'un imaginaire individuel, ou d'un imaginaire de la société du temps. La voie choisie n'est donc pas non plus celle de l'histoire des représentations, où les écrits sont considérés comme les vecteurs d'imaginaires sociaux, c'est-à-dire d'imaginaires plus ou moins partagés. Dans cette dernière approche, qui oppose représentations et pratiques, le problème c'est que les représentations supposées être celles de la société qu'on étudie, on les trouve dans ce que disent des textes : soit dans beaucoup de textes concordants, l'idée étant que si c'est dans beaucoup de textes, alors c'était une représentation partagée, soit dans des textes qui commentent les représentations supposées être celles d'une population observée (par exemple les représentations des paysans de tel coin, ou les représentations des moines superstitieux). On rencontre d'ailleurs souvent dans les travaux d'histoire des représentations une postulation des effets des textes, à partir du moment où on se préoccupe d'établir la généalogie et la circulation d'une représentation : tel écrit a été le diffuseur de telle représentation, il a été un moment fondateur etc. Là encore, on l'établit soit parce que le texte lui-même le dit, soit à partir de « réceptions », qui sont en fait des écrits.

Il faut dire ici également que le fait que plusieurs textes, même nombreux, concordent ne signifie pas qu'ils permettent d'atteindre des représentations partagées : ils montrent ce que des gens qui ont écrit des textes ont écrit de manière similaire, pour beaucoup de raisons possibles, c'est tout.

D'autre part, encore une fois nous ne postulons pas que les représentations n'existent pas, qu'il n'y a pas de représentations, ou qu'on ne pourra jamais rien en savoir. Nous essayons de proposer des manières rigoureuses de travailler avec des écrits, qui ne les transforment pas en simples documents informatifs sur une société passée.

Enfin, représenter, ce peut être une action : on peut dire (certains d'entre nous le font) que les écrits représentent quelque chose (par exemple un événement), et on peut alors s'intéresser à la manière dont s'effectue cette représentation, à ses spécificités, à son entrelacement avec d'autres actions. Et on peut interroger les récits (par exemple) qui racontent les rapports entre un écrit (une représentation) et des événements en disant que ces récits sont des représentations, d'autres représentations, donc d'autres actions. Mais faire cela, c'est bien quitter l'histoire des représentations, pour entrer dans une interrogation sur les rapports entre écriture et action (action de représenter, en l'occurrence).

III/ regarder des écrits comme des actions, ça s'oppose encore, contrairement à ce qu'on pourrait croire et c'est pour cela que nous devons faire cette clarification, à la reconstitution d'intentions (notamment d'intentions d'auteurs) : l'action, ce n'est pas ce

qu'un auteur, ou un scripteur, ou un éditeur, a voulu faire avec un écrit. Car outre qu'on ne peut tout simplement pas connaître des intentions (un écrit qui affirme les intentions de son auteur ou d'un autre accomplit l'action qui consiste à affirmer des intentions, mais ne nous informe pas sur elles : c'est la même chose que pour l'effet), outre donc qu'on ne peut pas connaître les intentions, il y a un écart flagrant entre la réalisation que nous avons sous les yeux (l'écrit en tant qu'il serait la réalisation d'une intention) et cette intention. Nous nous efforçons de rester au plus près de l'événement, même petit, qu'a été la production d'un écrit, et de le regarder, de regarder ce qu'il y avait autour, plutôt que de le ramener à ce qui serait son origine, une intention, un projet, etc.

[Ici venait un schéma explicatif]

A partir de là, la question devient la suivante : comment construire la série d'actions dans laquelle l'écriture s'insère, et qui ne comprend pas que de petites actions discrètes (c'est la possibilité de l'écriture *dans* l'action) ? Quelles actions choisir, exclure ? Quand faire commencer cette série, quand l'arrêter ? Ce n'est pas affaire de décision théorique, c'est toute l'affaire, c'est tout le problème à chaque fois, et c'est notre réflexion de prédilection : ce que nous appelons la contextualisation, qui serait nécessaire du reste pour l'analyse de n'importe quelle action.

Par exemple on a entendu un séminaire donné par Tatiana Baranova sur des manifestes de princes au temps des guerres de religion. Elle a montré que ces manifestes étaient publiés dans le temps même où leurs auteurs officiels – les princes – faisaient déjà ce qu'ils annonçaient qu'ils allaient faire, ou faisaient le contraire de ce qui était annoncé (quitter Paris, sortir de la cour et rester à Paris ...). De tels écrits ne prennent littéralement sens que dans une série d'actions dont ils font partie. Ils ne donnent pas la clé d'autres actions, ils ne les expliquent pas par des conceptions politiques (même s'ils prétendent le faire), et du coup on ne gagne pas à les rapprocher seulement d'autres manifestes du même type : ils sont des coups politiques joués parmi d'autres coups par des factions. Rapprochés les uns des autres, ces manifestes apparaissent comme des moyens de l'action politique à disposition d'un certain type d'acteur. Chaque manifeste, pris individuellement, est une action.

Un autre exemple du même type est celui des lettres écrites par des prisonniers politiques : la lettre gagne là à être comprise comme seul moyen d'action quand tous les autres se mettent à faire défaut.

Un exemple différent serait celui du « genre » des mémoires. Habituellement, on dit que les mémoires sont écrits dans la retraite, c'est-à-dire quand leurs auteurs, qui ont été auparavant des acteurs, notamment des acteurs politiques, ne font plus rien parce

qu'ils sont âgés ou parce qu'ils sont en disgrâce. Souvent en effet les mémoires disent d'eux-mêmes qu'ils sont écrits dans une situation d'écart, de retraite, d'après-coup. La question que nous pourrions poser, ce serait : que font les auteurs de mémoires quand ils disent qu'ils ne font rien ? c'est-à-dire : que font-ils en écrivant ? (par exemple, ils peuvent tenter de sortir de la disgrâce, précisément, en se faisant écrivains) ; et aussi que font-ils (d'autre qu'écrire) pendant la période où ils écrivent, ou dans le temps où ils publient ? [ajout dans la discussion : et que font leurs écrits ?]

Enfin, deux derniers exemples qui montrent que les « autres actions » peuvent être aussi d'autres écrits, ou qu'il peut se trouver des actions différentes dont on a connaissance dans un même écrit : d'abord le cas d'un roman d'amour écrit par un artisan rural, Louis Simon, à la fin du XVIII^e siècle – un roman d'amour qui le concerne (c'est son histoire) et qui est inscrit dans une autobiographie manuscrite plus large. Ce manuscrit doit être rapporté aux nombreuses autres actions d'écriture de Louis Simon, et non pas considéré comme la manifestation folklorique d'un esprit populaire tout imprégné de romanesque à bon marché : notamment Simon est maire de son village avant la Révolution, et pendant, et il explique lui-même, avant de produire en acte des analyses politiques du déroulement de la Révolution, comment il tenait le registre municipal. Il faut prendre ensemble ces trois actions d'écriture (tenir registre, produire une écriture politique qui part de cette action, écrire son propre roman d'amour) si on veut comprendre ce qu'il fait. Dans d'autres cas, il faudra tenir compte d'un beaucoup plus grand nombre d'autres écrits, produits ou non en professionnels (c'est souvent le cas pour les auteurs de mémoires). Quant à la seconde possibilité, on peut l'illustrer par le cas de Jean Yvon, un vigneron de la région de Châteaudun, au XVIII^e siècle, qui a rédigé un écrit qui a été à première vue considéré comme un livre de raison. Dans cet écrit, Yvon raconte qu'il a été amené à noter, pour le compte des autorités de sa paroisse, le nombre de participants aux grandes messes (de Pâques notamment). Cette activité était de nature à renforcer sa position au village : il devenait par là un adjoint du curé, sans pourtant en avoir le titre. Or il ne dit pas seulement qu'il a pris ces notes : il enregistre dans son propre carnet le nombre annuel des pascalisans, en donnant des précisions : c'est là une action (produire des archives d'une activité officieuse, par là inscrite dans le réel) à l'intérieur d'une autre action (tenir journal).

Mais il n'est pas toujours possible de produire une analyse d'un écrit en termes d'actions d'écriture : il faut disposer d'éléments de contextualisation, il faut arriver à créer un / du dehors de l'écrit, pour pouvoir le voir comme l'action qu'il est, et ne pas prendre ce qu'on reçoit comme son effet (ou ce qui a été décrit comme son effet) pour son action. Il y a des textes qu'on aimerait bien analyser en termes d'action d'écriture, mais on n'a tout simplement pas les moyens documentaires pour le faire. Il faut apporter

une précision sur ce terme de « documentaire » : en réalité il est rare qu'en cherchant bien on n'arrive pas à créer du « dehors » qui permet de travailler sur l'action qu'a été un écrit. D'autant que ce « dehors » peut parfois venir de l'analyse de l'écrit lui-même, comme on l'a vu avec Yvon. C'est dans le manuscrit d'Yvon qu'on a observé plusieurs actions, qu'on a comprises 1/ en faisant venir des éléments sur les gens qui sont normalement en charge de tenir registre et compte des paroissiens (le curé, les marguilliers), donc en produisant une contextualisation ; 2/ en distinguant soigneusement le fait de raconter qu'on a fait quelque chose (en l'occurrence, tenir registre), le fait de dire donc, et le fait de faire (le fait de tenir effectivement registre, de produire l'équivalent de registre que nous avons sous les yeux maintenant) >> nous avons produit du « dehors » grâce à des éléments de contextualisation et grâce à un traitement de l'écrit d'Yvon comme autre chose qu'une source d'information narrative ou discursive (c'est la même chose de ce point de vue), comme, en l'occurrence, l'acte inscrit d'inscrire des nombres de paroissiens. En l'occurrence, ce n'était d'ailleurs pas très difficile car le manuscrit d'Yvon contient peu de discours, et offre à l'observation des actions d'écriture presque nues pour peu qu'on veuille les voir. Et voilà peut-être l'essentiel pour nous quant à la méthode pour saisir les écrits comme des actions : postuler – et par là faire effort pour voir – un monde réel dont les écrits font partie, qui les entoure, les accueille, et les porte jusqu'à nous. Et voilà également la différence avec les analyses en termes d'effets, d'histoire des représentations ou d'intention dont nous nous sommes éloignés tout à l'heure : dans ce type d'analyse, on se sert d'écrits, on l'a dit, qui ont le statut de simples « commentaires » sur eux-mêmes ou d'autres écrits >> ces écrits sont en quelque sorte dématérialisés, extraits du monde pour ne plus servir qu'à tenir discours sur d'autres écrits ou sur eux-mêmes. C'est ça que nous ne voulons pas faire.

Il s'agit par là de produire un gain de connaissance : ce qui signifie que lorsque des écrits sont trop évidemment de l'action (on peut penser aux instructions militaires dont nous avons parlé tout à l'heure), faire la démarche de les traiter comme des actions peut ne pas apporter grand-chose >> l'enquête « écriture et action » n'est pas vouée à s'étendre à tous les écrits jamais produits, qu'on qualifierait d'actions d'écriture sans chercher à voir plus loin. Il s'agit plutôt de comprendre, grâce à des analyses de cas précises, ce qu'on peut faire et qu'on fait avec l'écrit dans un monde social donné, et dans des positions très différentes (on a parlé de princes et de paysans, à l'instant, et bien sûr il y a aussi tous les professionnels de l'écriture, notamment les écrivains, sur lesquels nous travaillons beaucoup dans ce séminaire).

Cela rend concret ce que peut signifier sous l'Ancien régime « être détenteur de savoir » – qui devient pour nous « être capable de mener des actions par l'écrit » et cela relie ainsi l'histoire culturelle des pratiques d'écriture ou de lecture à l'histoire sociale et

politique : on ne postule plus des capacités pour des populations (par exemple les petits notables ruraux par opposition à la masse des analphabètes), on observe des mise en action localisées, et qui ont très souvent à voir avec des enjeux sociopolitiques. Cela permet aussi de saisir des appropriations de la littérature par de petits acteurs, lesquelles permettent de voir par contrecoup aussi qu'inscrire ce qu'on écrit dans la littérature n'est pas uniquement le fait d'écrivains canonisés, mais n'était pas non plus une chose toute naturelle pour les écrivains canonisés : c'est toute la question de la littérisation, c'est-à-dire des actions d'écriture qui constituent le fait littéraire dans son émergence et dans ses mutations incessantes, des actions d'écriture qui tirent leur force de leur écart par rapport à d'autres formes d'écriture immédiatement liées à des positions ou à des institutions, et dont la force grandit d'être imitées, répétées, reprises. On voit que la question classique des « genres » ou des « modèles » sort transformée d'une telle enquête.

On s'essaie aussi, donc, à comprendre la spécificité des actions d'écriture, et il nous est apparu que l'une des plus frappantes renvoie à la temporalité de l'écriture. La production d'un écrit, *a fortiori* d'un livre, ce n'est pas une action instantanée, cela s'inscrit nécessairement dans une durée. Cela ne peut pas être présenté comme l'équivalent d'un acte bref, ni d'ailleurs, inversement, d'une conduite (une action d'écriture est à chaque fois unique), et c'est précisément cela qui suspend la question de la rationalité de l'acteur et toutes les critiques qui vont avec : écrire un écrit, un livre suppose de la pensée, et un écrit qu'on lit donne à voir quelque chose de pensé et de projeté dans une durée ; donc on n'est pas en présence d'un individu qui agit et dont on essaierait d'interpréter les actes grâce à un modèle ou à un autre (par exemple celui du lien corporel entre une pensée et l'action qui en découle, ou celui de l'ajustement à des contraintes incorporées), on est en présence d'écrits dans lesquels, à l'évidence, il y a de la pensée ; du coup cela rend sans objet le soupçon qui pèse fréquemment sur les analyses en termes d'action, le soupçon de postuler un individu tout puissant et rationnel. Et cela rend ce débat en l'occurrence d'autant plus sans objet qu'il est agité à propos du rapport entre pensées et actions, alors que nous, précisément, nous ne occupons pas de ce rapport. Nous voyons de la pensée écrite, mais on ne cherche pas à remonter de cette pensée à un individu qui l'aurait eue : c'est ce qui est fait avec des écrits dont le caractère pensé, rationnel, ne fait aucun doute, qui nous intéresse ; ou, encore autrement dit, c'est l'action de produire au grand jour, de mettre sous les yeux de la pensée (mais pas seulement de la pensée) sous la forme d'un écrit qui nous intéresse. En outre il ne faut pas perdre de vue à propos de la question de la temporalité qu'un livre (y compris un livre manuscrit) peut être au final le produit de plusieurs actions menées

par plusieurs acteurs : c'est cela que nous essayons d'interroger, pas le rapport entre une conscience et des actions.

Il y a une autre spécificité de l'action d'écriture, qui se dit aussi en termes de temporalité : c'est son pouvoir de durer, le fait qu'elle soit articulée à une tension vers la fixation. Tout écrit ne dure pas, certains ne se conservent pas, mais l'acte d'écrire implique une fixation et donc une tension vers le futur ou un futur. L'acte d'écrire inscrit dans le réel quelque chose qui peut servir ou ne pas servir mais rester là comme quelque chose qui pourrait servir > ce qui est inscrit peut être repris, répété, être constitué comme une norme ou une règle > on a parfois parlé de fonctionnement quasi-juridique pour décrire ce mécanisme; et inversement, c'est cette manière de raisonner qui permet d'analyser la dimension d'action d'écrits ou de décisions de droit, voire de discuter l'action de tel ou tel discours juridique – alors même que l'on oppose souvent massivement le juridique comme ayant une action à tous autres types de discours comme n'en ayant pas, comme « littéraires » ou simplement porteurs de « représentations ». Ce qui est inscrit peut aussi valoir comme formalisation d'une expérience, utile ou contraignante pour le scripteur lui-même ou pour d'autres, comme nous l'a montré Christian Jouhaud à propos de Marie Du Bois, ce valet de chambre de Louis XIII et Louis XIV qui inscrit dans son manuscrit autobiographique des gestes sociaux qu'il lui importe de transmettre parce qu'il en a éprouvé l'efficacité ou l'échec. Et on a vu aussi quelque chose comme ça dans l'analyse par Jean-Pierre Cavallé et Laurence Giavarini d'un écrit de jeunesse du cardinal de Retz, la *Conjuration du comte de Fiesque*, qui en retravaillant un récit d'histoire italien préexistant, formalise une pratique de l'action politique factieuse de nature à constituer une réputation de théoricien de la conspiration utilisée ensuite comme élément d'une pratique politique.

Cette réflexion ouvre aussi sur toute une gamme d'actions d'écriture qui consistent en reprises et remises en mouvement d'écrits précédents : prises de copies, éditions commentées, rééditions, mises en recueil, transmissions d'écrits dans un petit cercle, c'est-à-dire actions de restreindre l'accès à des documents utiles (nous pensons au registre municipal d'Etampes dont nous avons parlé il y a quelque temps, et qui a été transmis d'homme à homme à Etampes, pour servir de document sur des habitudes locales, sur des succès et des échecs d'une politique, sur des affaires en cours), voire destructions... là nous incluons dans les actions d'écriture toute la gamme des actions de publication (ou de non-publication) d'un écrit.

Par là aussi, le travail sur les actions d'écriture rencontre la question de la canonisation (notamment littéraire) qui est une forme de la fixation. Sur ce terrain-là, ce que peut apporter le regard sur l'action des écrits est une attention aux processus et aux acteurs de la canonisation de manière à ne pas s'interroger seulement sur la question de la construction de la valeur (notamment esthétique) et donc sur sa relativité.

En guise de conclusion on voudrait réinsister sur le fait que ce qu'on entend par « écriture et action » est moins un type d'objet ou un terrain qu'un regard et des manières de poser des questions, voire une ascèse dans la manière de poser les questions. Ce regard, cette ascèse n'ont pu être appris que dans l'interdisciplinarité.